



Association « La Sirène » pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique

CONCOURS FLOAT TUBE au PLAN D'EAU DE GOUZOLLES – SAMEDI 26 OCTOBRE 2024

- REGLEMENT -

Cette compétition organisée par l'AAPPMA « la Sirène » de SAINT POURCAIN/SIOULE est ouverte aux pêcheurs à partir de 14 ans et détenteurs d'une carte de pêche en cours de validité

Elle se déroule en float-tube et en individuel

Les mineurs doivent présenter une autorisation parentale à l'inscription

Les compétiteurs s'engagent à respecter le présent règlement

INSCRIPTIONS

- Renseignements sur le site www.federation-peche-allier.fr et au magasin « Fisherman's Partner – Martel Pêche » de SAINT POURCAIN/SIOULE
- Nombre de participants limité à 30 ; une liste d'attente sera mise en place en cas de désistement
- Règlement par chèque à l'ordre de « La Sirène » à joindre lors de l'inscription ; aucun remboursement ne sera effectué en cas de désistement

TARIF de l'INSCRIPTION

- 25€ par participant
- A noter que le repas du midi est à la charge du compétiteur
- L'inscription sera considérée comme définitive à réception de la feuille d'inscription dûment complétée - du règlement financier - d'une copie de l'attestation d'assurance en responsabilité civile - de l'autorisation parentale pour les mineurs

**TOUTE INSCRIPTION EST DEFINITIVE ET AUCUN REMBOURSEMENT NE SERA
EFFECTUE SAUF ANNULATION A L'INITIATIVE DE L'ORGANISATEUR**

MODES DE PECHE

- En action de pêche, chaque pêcheur ne pourra utiliser qu'une canne et un moulinet ; cependant, les concurrents peuvent avoir le nombre de cannes qu'ils désirent sur leur float tube
- **Seule la pêche aux leurres artificiels est autorisée** ; il est donc interdit d'utiliser des appâts naturels vivants ou morts
- **La pêche se pratiquera en no-kill**
- La pêche en marchant dans l'eau et depuis la berge est interdite
- Il est permis d'utiliser une épuisette pour hisser les poissons
- Les pinces buccales « **Fish-Grip** » sont interdites
- La pêche se déroule librement sur le secteur défini par l'AAPPMA mais en respectant une distance de 10 mètres entre les concurrents en action de pêche
- Les compétiteurs ne doivent en aucun cas s'échanger du matériel ou toute autre chose sauf cas de force majeure
- Tout manquement aux règles décrites ci-dessus entraînera la disqualification du concurrent pris en faute
- En cas d'incident technique ou accident, le concurrent en cause devra en informer au plus tôt l'organisation

EMBARCATION ET EQUIPEMENT

- Float-tube sans moteur électrique
- Les échosondeurs sont autorisés
- Gilet de sauvetage et sifflet OBLIGATOIRES
- Toutes les embarcations doivent être en bon état, et les participants devront avoir une assurance en responsabilité civile
- Chaque compétiteur devra remplir une attestation sur l'honneur d'être nageur et décline toute responsabilité des organisateurs en cas de défaillance du float-tube
- Chaque participant devra être en possession d'un téléphone portable ou d'un sifflet afin de prévenir les commissaires pour avertir d'une avarie ou autres
- Le float-tube doit être muni d'un système correct de conservation des poissons : une caisse avec un couvercle, petite bourriche anglaise, épuisette avec mailles non nouées ; bourriche en métal interdite
- Il est interdit d'avoir plus de deux poissons dans son vivier. Par conséquent, un concurrent ayant deux poissons dans son vivier devra faire mesurer et valider ses captures par un commissaire. Exception faite pour les perches, vous pouvez conserver jusqu'à dix perches dans le vivier avant de les faire mesurer (sans autre espèce). Ceci afin de permettre au pêcheur de ne pas perdre un banc de perches
- Après mesure, le poisson sera remis directement à l'eau de façon à garantir les meilleures chances de survie

COMPTABILISATION DES PRISES

- Les espèces comptabilisées seront les suivantes : **Perche - Brochet - Sandre - Black Bass - Truite - Aspe - Barbeau - Chevesne - Silure**
- **Mesure : du bout de la bouche fermée à l'extrémité de la queue déployée**
- **PERCHE** : quota de 6 maximum (seuls les six plus gros poissons seront comptabilisés, quel que soit le nombre de perches capturées) - coefficient : 1 point au cm
- **BROCHET** : coefficient = 1 point au cm
- **SANDRE** : coefficient = 1.5 point au cm
- **BLACK BASS** : coefficient = 1 point au cm
- **SILURE** : coefficient : 0.5 point au cm
- **CHEVESNE** : quota de 6 maximum (seuls les six plus gros poissons seront comptabilisés, quel que soit le nombre de chevesnes capturés) - coefficient : 1 point au cm

Le classement s'effectue dans l'ordre décroissant des points obtenus, le pêcheur obtenant le plus de points sera déclaré vainqueur. En cas d'égalité, le participant ayant capturé le moins de poissons est déclaré vainqueur (afin de récompenser les plus grosses prises).

Un classement général permettra de récompenser les vainqueurs.

DEROULEMENT de la JOURNEE

- ✓ 8h00 : Accueil des compétiteurs et briefing sur le déroulement de la journée
- ✓ 8h30 : mise à l'eau
- ✓ 9h00 : début de la 1^{ère} manche
- ✓ 12h00 : fin de la 1^{ère} manche
- ✓ Pause déjeuner (à charge des participants)
- ✓ 13h30 : début de la 2^{ème} manche
- ✓ 16h30 : fin de la 2^{ème} manche
- ✓ Résultats et remise des prix

INTEMPERIES

- ✓ En cas de fortes intempéries, la compétition pourra être annulée ; les organisateurs rembourseront les frais d'inscription
- ✓ Si la compétition est interrompue pendant le déroulement de la journée, les résultats acquis au moment de l'arrêt feront office de résultats finaux

MODIFICATIONS

- ✓ Les organisateurs se réservent le droit de toutes modifications et restent souverains concernant la modification du présent règlement

CHALLENGE OPEN FLOAT TUBE DU BOURBONNAIS

Les Opens Float-tube Bourbonnais de 2024 sont composés de cinq dates.

Chaque manifestation aura son classement et sa propre dotation.

Ces Opens Float-tube Bourbonnais s'inscriront dans un classement général qui récompensera le meilleur pêcheur adulte, la meilleure pêcheuse adulte et le meilleur pêcheur ou la meilleure pêcheuse mineur(e).

Principe du classement général : les différentes dates auront le même règlement.

Les points de chaque date seront additionnés pour établir le classement général.

Aucune obligation de participer aux 5 opens.

